

**Procès-verbal de séance  
du Conseil Municipal  
N° 09/2017  
du 30 décembre 2017**

**Le vingt-sept décembre deux mil dix-sept, convocation adressée individuellement à chaque conseiller pour la séance extraordinaire du trente décembre deux mil dix-sept à dix heures à la Mairie.**

Date d'affichage de la convocation le 27 décembre 2017

Conseillers élus : **23**

Conseillers en exercice : **23**

Conseillers présents : **16**

Procurations : **3**

**Séance du 30 décembre 2017**

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

**Sous la présidence de Monsieur Claude ZIMMERMANN, Maire**

Mmes Brigitte MULLER, Brigitte ROLL, Adjointes

MM. Alfred KLEITZ, et Olivier SCHLATTER, Adjoints,

Mmes Claudia SCHAEFFTER, Christine GEBUS, Monique GRAD-ORAN, Martine HUARD, Danièle MEYER,

MM. Pierre FEIDT, Philippe FRIEDRICH, Amaury GUERRIER, Emmanuel JUNG, Marc VOGEL, et Steve WOLFFER.

Mme Valentine FRITSCH qui donne procuration à Mme Brigitte MULLER

Mme Annette GRIES qui donne procuration à Mme Philippe FRIEDRICH

M. Gilbert HUTTLER qui donne procuration à M. Emmanuel JUNG

**Absents excusés :**

M. Yan LONGERON

**Absents**

MM. Valentin SCHAEFFER, Romaric WEIL, Thomas TRUMPF.

**Assistait en outre : /**

**Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.**

Il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

**4. Rythmes scolaires : passage à la semaine des quatre jours et modification des horaires scolaires**

**5. Approbation du procès-verbal du 30 décembre 2017.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017
3. Travaux : Changement de sources lumineuses dans le cadre du contrat TEPCV
4. Rythmes scolaires : passage à la semaine des quatre jours et modification des horaires scolaires
5. Approbation du procès-verbal du 30 décembre 2017.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. le Maire demande à M. Marc VOGEL s'il veut être le secrétaire de séance.

M. VOGEL accepte volontiers cette proposition.

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal a été transmis à tous les conseillers.

Le maire souhaite ajouter un point de décision qui a été débattu mais non retranscrit dans le compte rendu, concernant le point 5. Affaire Foncière : acquisition d'une partie des parcelles 23 – 24 et 25 en section 8 : 12 Rue de la Heid appartenant aux conjoints SIMON.

En effet, lors des débats, il a été dit que la Commune s'engagerait à la reconstruction du muret et de la clôture séparant lesdites parcelles de la voirie publique. Ce point n'apparaît pas dans la décision prise.

Il faudrait donc valider le rajout :

- ***De prendre en charge la reconstruction du muret et la remise en place de la clôture séparant les parcelles de la voirie publique.***

M. Philippe FRIEDRICH demande une rectification du procès verbal sur le même point, à savoir :

- ***Une mise en place d'une chicane au regard de la voirie étroite ne répondrait-elle pas à un aménagement moins coûteux ?***

en lieu et place de

- M. Philippe Friedrich demande si la mise en place de chicanes, au regard de la voirie étroite, ne répondrait pas en terme d'aménagement et de circulation.

### Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2017, par 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

### 3. Travaux : Changement de sources lumineuses dans le cadre du contrat TEPCV

La commune de Dettwiller a proposé plusieurs projets de travaux concernant le changement de sources lumineuses : Quartier Rouvillois, rue du Général Leclerc, rue du Colonel Rouvillois et rue Tim Moser.

Ces travaux ont été retenus pour être financés par le contrat TEPCV - territoire à énergie positive pour la croissance verte -.

Le dossier est instruit par le Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Il s'agit pour le Conseil Municipal de se prononcer sur l'engagement d'une demande de participation financière pour lesdits travaux et d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier (contrat, avenant si besoin, etc).

#### **Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 19 des conseillers présents et représentés, DECIDE, à l'unanimité

- d'approuver la demande de participation financière pour lesdits travaux et d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier (contrat, avenant si besoin, etc),.

#### **4. Rythmes solaires : passage à la semaine des 4 jours et modification des horaires scolaires**

Le maire laisse la parole à Mme Martine HUARD.

Mme Martine HUARD porte à la connaissance de l'assemblée délibérante que les conseils d'école maternelle et élémentaire se sont prononcés à la majorité sur le retour à la semaine des 4 jours (mercredi libéré).

Les horaires proposés : 8 h 15 – 11 h 45 et 13 h 40 – 16 h 10 pour les journées des lundi-mardi-jeudi et vendredi.

#### **Décision du Conseil Municipal**

Ayant entendu l'exposé de Mme Martine HUARD et après en avoir délibéré, et à 19 des conseillers présents et représentés, le Conseil Municipal, par 16 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

- APPROUVE la proposition concernant la nouvelle organisation du temps scolaire des écoles primaire et maternelle de DETTWILLER applicable à la rentrée scolaire 2018/2019 à soumettre au DASEN
- AUTORISE Monsieur le Maire à soumettre cette nouvelle organisation au DASEN, seul habilité à fixer les nouveaux horaires, afin de statuer sur cette proposition. ☒
- PREND ACTE de la volonté unanime des conseils d'écoles regroupant le personnel éducatif, les parents d'élèves et la municipalité d'un retour à la semaine de 4 jours (mercredi libéré).

#### **5. Approbation du procès-verbal du 30 décembre 2017.**

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte-rendu de la séance de 30 décembre 2017, à l'unanimité.

<b>C. Zimmermann</b>	<b>O. Schlatter</b>	<b>V. Fritsch</b> Excusée Procuration à B. Muller
<b>A. Kleitz</b>	<b>B. Roll</b>	<b>B. Muller</b>
<b>M. Huard</b>	<b>A. Guerrier</b>	<b>M. Vogel</b>
<b>P. Feidt</b>	<b>P. Friedrich</b>	<b>C. Gebus</b>
<b>M. Grad-Oran</b>	<b>A. Gries</b> Excusée Procuration à P. FRIEDRICH	<b>G. Huttler</b> Excusé Procuration à E. JUNG
<b>E. Jung</b>	<b>Y. Longeron</b> Excusé	<b>D. Meyer</b>
<b>V. Schaeffer</b> Absent	<b>C. Schaeffter</b>	<b>T. Trumpf</b> Absent
<b>R. Weil</b> Absent	<b>S. Wolffer</b>	